

Réalmont

## Foot, rugby, tennis ou judo



Rentrée sportive pour les jeunes Réalmontais. Chacun doit pouvoir trouver son sport et s'épanouir à Réalmont. Les jeunes souhaitant manier le ballon ovale peuvent se rapprocher du club de treize de Réalmont avec le président Alain Bouet et Daniel Vaisse, formateurs de la relève treiziste de Réalmont. Infos au 06.58.27.70.53 (Daniel Vaisse) ou 06.17.80.30.57 (Alain Bouet) Si l'envie de faire comme Griezmann ou Estadieu, Battut, Venne ou encore Bardy tes idoles réalmontaises des voisins du ballon rond alors, une seule adresse le Réalmont Football Club. Le contact, Teddy Djelillahine au 06.14.13.37.45. Pour les amateurs de la petite balle jaune, on peut s'inscrire pendant tout le tournoi Open qui a débuté le 5 septembre et qui se terminera le 27 septembre. Plus d'infos au 06.02.23.92.90. Enfin les amateurs de kimono et de tatamis peuvent contacter le Judo Club Réalmontais. Infos au 06.88.55.71.07. ou Mail : judo.realmontais@laposte.net

Lomers  
**Conseil municipal**

*Nicolas Laurier*

---

Diverses délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal de Lomers. Les subventions aux associations votées restent sensiblement les mêmes pour un montant de 9 030 €, versement conditionné à la présentation des comptes de résultat de l'association. Suite au transfert de la compétence eau-assainissement à la Communauté de Commune Centre Tarn, le résultat du budget assainissement a été intégré au budget communal avec - 30 201 € dans la section investissement et 35 178 € en section fonctionnement.

Le budget principal de clôture au 31 décembre étant de - 123 600 € en section investissement et 206 693 € en section fonctionnement. Reste à réaliser en dépenses de 303 205 € et en recettes de 402 725 €. La municipalité a acquis une parcelle au lieu-dit « plaine de Balmes » d'une superficie totale de 3 140 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 900 € appartenant à Mme Castan en vue d'un à venir de liaison entre le secteur de Bagenac et l'espace sportif. Le conseil municipal accepte le don à la commune de la parcelle D 634 d'une superficie de 299 m<sup>2</sup> située place de la mairie fait par le conjoints Rivals. Enfin, la commission de contrôle a été constituée, et proposée pour le contrôle de la régularité de la liste électorale.

Nicolas Laurier